



La Société des Dix, sa genèse et les débats sur l'histoire

La Société des Dix, Beginnings and Debates on History

Andrée Fortin

Numéro 75, 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1088870ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1088870ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)
1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fortin, A. (2021). La Société des Dix, sa genèse et les débats sur l'histoire. *Les Cahiers des Dix*, (75), 1–30. <https://doi.org/10.7202/1088870ar>

Résumé de l'article

Pour comprendre la naissance et le devenir de la *Société des Dix* et des *Cahiers des Dix*, cet article pose trois questions. Premièrement, qui sont les membres de la Société et comment se sont-ils connus ? Deuxièmement, quels sont le contexte et l'objectif de la fondation de ces *Cahiers* en 1936 ? Enfin, quelle conception de l'histoire véhicule la revue et à quoi renvoient les termes de « grande » et de « petite » auxquels les fondateurs se réfèrent ? Dans les décennies 1940 et 1950, une nouvelle génération d'historiens entre en scène et qualifie ses prédécesseurs d'amateurs, voire « d'antiquaires ». Faut-il y voir une querelle des Anciens et des Modernes, un nouveau rapport à l'Université ou les prémisses d'une sensibilité proche de celle de l'École des *Annales* ? L'analyse révèle que la Société de Dix a été active dans la disciplinarisation de l'histoire au Québec par la fondation de sa revue, ses liens avec le milieu universitaire et sa participation aux débats sur l'histoire et les historiens.

La Société des Dix, sa genèse et les débats sur l'histoire¹

ANDRÉE FORTIN

La Société des Dix a été fondée en 1935. Les membres en sont alors Gérard Malchelosse, comptable et libraire², Victor Morin, notaire, Ægidius Fauteux, bibliothécaire, Édouard-Zotique Massicotte, archiviste, Francis-J. Audet, archiviste, Olivier Maurault, prêtre et recteur de l'Université de Montréal, Pierre-Georges Roy, archiviste, Albert Tessier, prêtre et professeur au séminaire de Trois-Rivières, Aristide Beaugrand-Champagne, architecte, et Montarville Boucher de la Bruère, archiviste. Les métiers de ces messieurs, qui les rattachent parfois à l'histoire en tant qu'archivistes ou bibliothécaire, ne révèlent pas tout, car deux d'entre eux ont déjà une expérience d'édition, Pierre-Georges Roy étant le fondateur et l'éditeur du *Bulletin des recherches historiques*, publié à Lévis depuis 1895, et Albert Tessier, le directeur des Éditions du Bien public, à Trois-Rivières, depuis 1932.

-
1. Merci à Éric Gagnon et Fernand Harvey, ainsi qu'à Bernard Andrès, Christian Blais, Philippe Gagnon et Jocelyne Mathieu pour leurs commentaires sur une version préliminaire de cet article.
 2. Ils sont nommés ici en ordre de Fauteuil.

« Une association de camarades », c'est ainsi que Ægidius Fauteux présente la Société des Dix dans la « Préface » du premier *Cahier des Dix* (p. 5). Comment se sont-ils connus ? Pourquoi ont-ils fondé une revue en 1936 ? Comment en définissent-ils le créneau et celui-ci demeure-t-il le même au fil des ans ? Je veux approfondir les réponses que Raymond Douville donne aux deux des premières questions, ici posées à l'occasion de la publication du numéro 40 des *Cahiers des Dix*³, à travers la troisième, situant les Dix dans le contexte de l'institutionnalisation de l'enseignement universitaire de l'histoire et de sa disciplinarisation. Pour ce faire, je me suis largement basée sur une revue de presse des articles parus tant dans les quotidiens que dans les revues savantes à propos des *Cahiers des Dix*⁴.

Les Dix: un réseau tissé serré

La Société des Dix a comme caractéristique d'avoir un membership « fermé », par opposition à d'autres associations et sociétés « ouvertes », où on trouve de nombreux historiens, comme la Société historique de Montréal (fondée en 1858), la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal (1866), la Société royale du Canada (1882), la Société de folklore d'Amérique-section Québec (1917) ou la Société historique du Canada (1922), dont certains des membres fondateurs des Dix sont membres en 1936 ou l'ont été auparavant. Les Dix, comme leur nom l'indique, sont dix. Cela pose la question du « recrutement », laquelle passe par des réseaux personnels. Lors de la fondation de la Société

3. Raymond DOUVILLE, « La Société des Dix après quarante ans : son histoire — ses membres — son œuvre », *Les Cahiers des Dix*, 40 (1975), p. 9-42.

4. Merci à Fernand Harvey, longtemps secrétaire de la Société des Dix, pour les multiples références, les documents rares qu'il a mis à ma disposition et pour la revue de presse colligée à partir des coupures de journaux de Gérard Malchelosse, premier secrétaire de la Société. J'ai complété la revue de presse de Harvey/Malchelosse à l'aide de divers moteurs de recherche, en particulier ceux de BANQ et de la bibliothèque de l'Université Laval.

des Dix, les liens entre les membres sont multiples et, dans plusieurs cas, ils remontent à de nombreuses années, voire au siècle précédent.

Dans sa thèse de doctorat⁵, Diane Joly évoque le cercle d'amis d'Édouard-Zotique Massicotte parmi lesquels on compte, dans les années 1920, Victor Morin, Ægidius Fauteux et Aristide Beaugrand-Champagne. Quatre des membres fondateurs, au moins, sont ainsi liés par l'amitié, et Montarville Boucher de la Bruère est un ami et collaborateur de Morin. Dès 1922, Pierre-Georges Roy, Édouard-Zotique Massicotte et Victor Morin sont conjointement membres de la Commission des monuments historiques. C'est au Cercle Ville-Marie que Morin rencontre Massicotte, cercle qui a déjà été présidé par Fauteux et Maurault, lesquels ont incidemment travaillé ensemble à la bibliothèque Saint-Sulpice.

En mai 1936, l'attribution d'un doctorat *honoris causa* à Massicotte et Fauteux par l'Université de Montréal, dont Olivier Maurault est le recteur, illustre encore une fois les réseaux tissés par les membres. Pierre-Georges Roy prononce l'éloge de Massicotte lors du banquet qui suit la remise du doctorat ; il y précise qu'ils se connaissent depuis 46 ans, Massicotte ayant collaboré au *Glaneur*, journal fondé par Roy, dès le premier numéro en 1890. Après que Victor Morin eut fait son éloge au même banquet, Fauteux souligne que Morin et lui sont originaires de Sainte-Cunégonde (ancien nom du quartier montréalais de la Petite-Bourgogne), qu'ils ont fréquenté la même école à quelques années d'intervalle, que tous les deux ont étudié le droit et ont été clercs dans le même bureau, celui de Joseph Adam.

Plusieurs des membres fondateurs de la Société des Dix se sont aussi vraisemblablement rencontrés au sein d'associations dont ils sont ou ont été membres.

5. Diane JOLY, «(En)quête de patrimoine au Canada français, 1882-1930. Genèse du concept et du processus de patrimonialisation». Thèse de doctorat (ethnologie et patrimoine), Québec, Université Laval, 2012.

Tableau 1 : Nombre de membres de la Société des Dix appartenant à d'autres associations en 1936 ou avant cette date⁶. Ne sont ici prises en compte que celles où au moins deux membres adhèrent ou ont adhéré⁷.

Nombre de membres de la Société des Dix	Nom de l'association dont ils font partie
8	Société royale du Canada
8	Société historique de Montréal
6	Canadian Historical Association
5	La Rosse-qui-dételle
5	La Fourchette joyeuse
4	Société de folklore de l'Amérique
3	Société d'histoire régionale des Trois-Rivières
3	Cercle Ville-Marie
2	Société Saint-Jean-Baptiste
2	Société historique du Canada
2	Société d'histoire de l'Église catholique

Les Dix sont membres de sociétés savantes regroupant écrivains et érudits (Société royale du Canada, Société historique de Montréal, Canadian Historical Association), d'associations culturelles (Cercle Ville-Marie, Société Saint-Jean-Baptiste), de groupes de loisir (la Rosse-qui-dételle, la Fourchette joyeuse) et ils ont eu de nombreuses occasions de se croiser, de tisser des liens bien avant 1935. Ils ne se contentent pas de travailler ensemble, ce sont aussi de fiers épicuriens, la Rosse-qui-dételle et la Fourchette joyeuse étant des cercles gastronomiques, dont sont membres Beaugrand-Champagne, Fauteux, Maurault, Massicotte et Morin. Raymond Douville raconte aussi que « plus de dix ans avant la fondation officielle [de la Société des Dix,] Victor Morin, Ægidius Fauteux, É.-Z. Massicotte, Montarville Boucher de la Bruère et, naturellement, Malchelosse lui-même, avaient inauguré des

6. La liste n'est sans doute pas exhaustive.

7. Plus de 35 autres associations comptent aussi parmi leurs membres un seul des fondateurs. Sources : Les centres d'archives étant fermés pour cause de pandémie au moment de l'écriture de ce texte, la recherche a été effectuée sur Internet, notamment dans les *Cahiers des Dix*, *Erudit.org* et *Wikipédia*.

pèlerinages historiques, pour leur satisfaction personnelle⁸ », autrement dit, pour leur plaisir.

Tableau 2: Premières dates dont j'ai trouvé la trace⁹, où les membres fondateurs de la Société des Dix ont été en contact (membership d'associations, collaborations, correspondance).

	Malchelosse	Morin	Fauteux	Massicotte	Audet	Maurault	Roy	Tessier	Beaugrand-Champagne	B. de la Bruère
Malchelosse	*	1916	1925	1918	1923	1916	1925	1931	1916	1916
Morin	1916	*	1916	1890	1925	1916	1922		1917	1912
Fauteux	1925	1926	*	1917	1922	1915	1916	1925	1917	1917
Massicotte	1918	1890	1917	*	1922	1916	1890	1921	1917	1917
Audet	1923	1925	1922	1922	*		1922	1934	1923	1924
Maurault	1916	1916	1915	1916		*	1932		1916	1916
Roy	1925	1922	1916	1890	1922	1932	*	1931		1915
Tessier	1931		1925	1921	1934		1931	*		1926
Beaugrand-Champagne	1916	1917	1917	1917	1923	1916			*	1917
Boucher de la Bruère	1916	1912	1917	1917	1924	1916	1915	1926	1917	*

Ce que révèle le tableau 2, malgré ses lacunes, est que les liens entre les membres fondateurs remontent dans plusieurs cas à une vingtaine d'années, ou du moins à quelque dix ou quinze ans avant la fondation de la Société des Dix. Les liens se sont souvent noués à la faveur de leur participation aux organismes mentionnés dans le tableau 1. Par exemple, Gérard Malchelosse écrit à propos d'Olivier

-
8. Raymond Douville fournit une liste de ces excursions qui, précise-t-il, se poursuivent jusqu'après la fondation. « La Société des Dix après quarante ans », art. cit.
9. Il s'agit de la première date dont j'ai trouvé la trace, les relations pouvant remonter à plusieurs années auparavant. Sources : Les centres d'archives étant fermés pour cause de pandémie au moment de l'écriture de ce texte, la recherche a été effectuée sur Internet. Ont été particulièrement utiles *Les Cahiers des Dix*, le *Bulletin des recherches historiques*, Erudit.org, Wikipédia, ainsi que les thèses de doctorat de Diane Joly et de Maude Roux-Pratte.

Maurault : « Notre amitié, qui n’a jamais été assombrie, date de 1916, lorsque j’entrai à la Société historique de Montréal¹⁰. »

Ces réseaux s’activent de diverses manières. Déjà, en 1917, en prévision du 275^e anniversaire de la fondation de Montréal, « la Société historique de Montréal forme un groupe de travail composé d’Aristide Beaugrand-Champagne, de Massicotte, d’Ægidius Fauteux, de Morin et de Montarville Boucher de la Bruère¹¹ ». Cinq des fondateurs sont ainsi réunis autour d’un projet précis. Quelques années plus tard, en 1919, en prévision de la première Veillée du Bon Vieux Temps à la Bibliothèque Saint-Sulpice, « une équipe de travail comprenant, entre autres, EZM [É.-Z. Massicotte], Fauteux, Vaillancourt et Montarville de la Bruère, s’organise rapidement », à laquelle Victor Morin se joint en tant que président de la Société historique de Montréal¹². Quant à Albert Tessier, il aurait demandé une « veillée » à Massicotte en 1921¹³.

Le groupe formé de Beaugrand-Champagne, Fauteux, Malchelosse, Massicotte, Maurault, Montarville, Boucher de la Bruère et Morin est tissé serré et centré à Montréal, mais les liens avec Roy à Québec, fondateur du *Bulletin des recherches historiques* et premier archiviste du Québec, sont étroits. Les liens avec Audet, basé à Ottawa, président de la Société royale du Canada, membre de la Société historique de Montréal et collaborateur au *Bulletin des recherches historiques*, sont nombreux, comme ceux avec Albert Tessier, qui passent par les Éditions du Bien public, où ont publiés Boucher de la Bruère, Massicotte et Audet ; Malchelosse fut aussi invité à y publier un ouvrage, ce qu’il dut décliner, faute de temps¹⁴. En outre, dans les années 1930, la correspondance

10. Gérard MALCHELOSSE, « Monseigneur Olivier Maurault », *Les Cahiers des Dix*, 33 (1968), p. 8.

11. D. JOLY, « (En)quête de patrimoine au Canada français, 1882-1930 », *op. cit.*, p. 337.

12. *Ibid.*, p. 359.

13. *Ibid.*, p. 365.

14. Maude ROUX-PRATTE, « *Le Bien public* (1909-1978) : un journal, une maison d’édition, une imprimerie. La réussite d’une entreprise mauricienne à travers ses réseaux ». Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 2008, p. 159.

entre Tessier et Roy est régulière¹⁵. Toutefois, au cœur de ce réseau, il y a un noyau dur. « Selon Maurault, les fondateurs de la Société des Dix sont au nombre de trois : Malchelosse, Morin et Fauteux¹⁶ ». Selon Victor Morin¹⁷, il faut y ajouter Massicotte.

Le réseau des sociétaires s'étend au-delà des fondateurs. Dans son livre sur le Cercle Ville-Marie, entre 1916 et 1932¹⁸, Olivier Maurault mentionne, parmi les présences épisodiques aux séances de ce cercle, le nom de Léo-Paul Desrosiers, qui occupe le Fauteuil n° 3 à partir de 1941, en remplacement d'Ægidius Fauteux, ainsi que celui de Jean Bruchési, qui occupe le Fauteuil n° 5 à partir de 1943, en remplacement de Francis-J. Audet. Raymond Douville, qui occupe le Fauteuil n° 4, en remplacement de É.-Z. Massicotte à partir de 1948, est étroitement associé à Albert Tessier et aux Éditions du Bien public depuis le début des années 1930¹⁹.

Les liens professionnels et amicaux qui unissent les Dix sont nombreux et remontent à plusieurs années ; ils ne sont ici qu'esquissés. Les Dix forment bel et bien « une association de camarades ». Mais pourquoi donc formalisent-ils leur réseau d'amitié et de collaborations en le transformant en Société à charte²⁰ ? Victor Morin en trace la

15. *Id.*

16. Pierre TRÉPANIÉ, « Le premier fauteuil. Gérard Malchelosse, Philippe Sylvain », *Les Cahiers des Dix*, 51 (1999), p. 25.

17. Victor MORIN, « Les Dix », *Cahier des Dix*, 1 (1936), p. 7-36.

18. Olivier MAURULT, *Le Cercle Ville-Marie. Seize années de vie, 1916-1932*, Montréal, Thérien Frères limitée, 1937.

19. M. ROUX-PRATTE, « *Le Bien public (1909-1978)* », *op. cit.*

20. Pierre Rajotte a déjà établi une distinction entre la sociabilité, informelle, et les associations, formelles, et attiré l'attention sur leur rôle structurant dans le champ littéraire. Voir Pierre RAJOTTE, « Les associations littéraires au Québec (1870-1895) : de la dépendance à l'autonomie », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 50, 3 (hiver 1997), p. 375-400, et « La sociabilité littéraire au Québec : de l'usage public de la raison à la reconnaissance d'une légitimité fondée sur un principe de compétence », *Voix et images*, 27, 2 (hiver 2002), p. 196-215.

généalogie remontant à d'autres sociétés de dix membres²¹ ou plus largement à d'autres sociétés et associations du Québec²². Mais que se passe-t-il en 1935 ?

Contexte culturel et intellectuel

Les *Cahiers*²³ naissent en 1936, un an après la fondation de la Société des Dix. Si les années 1930 sont celles de la crise économique, du point de vue culturel et intellectuel, il y a effervescence. En 1934, par exemple, sont fondées les revues *La Relève* et *Vivre* ; le journal *Le Jour* est lancé en 1937. Par ailleurs, 1937 serait une année importante, un « tournant culturel²⁴ », car elle marque le centenaire des Rébellions, mais surtout la publication de *Regards et jeux dans l'espace* (Hector de Saint-Denis-Garneau) et de *Menaud maître-draveur* (Félix-Antoine Savard) ; se tient, en 1937 toujours, le Deuxième Congrès de la langue française au Canada

-
21. V. MORIN, « Les Dix », art. cit. Les « ancêtres » de la Société des Dix seraient selon lui : les « dix précurseurs de l'Académie française », les « dix fauteuils de l'Académie Goncourt », « le Club des Dix d'Ottawa » (fondé en 1882), dont Benjamin Sulte est membre fondateur et dont Francis-J. Audet devient membre vers la fin ; ce club aurait été actif pendant 20 à 30 ans. Il mentionne aussi le Cercle des Dix de Québec, qui aurait brièvement vécu de 1893 à 1898. Parmi les sources d'inspiration de l'actuelle Société des Dix, qu'il désigne comme « celle de Montréal », il souligne le rôle des sociétés d'Ottawa et de Québec, mais aussi de la Rosse-qui-dételle et de la Fourchette joyeuse. De larges extraits de ce texte sont reproduits dans l'article suivant, plus facile à trouver en ligne : Roger LEMOINE, « Les origines lointaines de la "Société des Dix" », *Les Cahiers des Dix*, 52 (1997-1998), p. 23-42.
22. V. MORIN, « Clubs et sociétés notoires d'autrefois », *Les Cahiers des Dix*, première partie, 13 (1948), p. 109-138 ; deuxième partie, 14 (1949), p. 87-122 ; troisième partie, 15 (1950), p. 185-218 ; quatrième partie, 16 (1951), p. 233-270. Son enquête remonte à l'Ordre de Bon Temps (1606), passe par le Beaver Club (1785), la Société littéraire de Québec (1809), la Société Saint-Jean-Baptiste (1834), l'Institut canadien (1844), la Société historique de Montréal (1858), la Société royale du Canada (1882), sans oublier la Rosse-qui-dételle (1922) et la Fourchette joyeuse (1929).
23. Dans ce qui suit, je parle souvent des *Cahiers des Dix* comme des *Cahiers*, tout simplement.
24. Yvan LAMONDE et Denis SAINT-JACQUES [dir.], *1937 : un tournant culturel*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cultures québécoises », 2009.

(le premier ayant eu lieu en 1912), alors qu'André Laurendeau prend la tête de *L'Action nationale*. L'inventaire des œuvres d'art du Québec est lancé en 1935 par Gérard Morissette et prend son envol en 1937²⁵. Est fondée en 1935, par Jean-Marie Gauvreau, l'École du meuble, où le rapport à la tradition est complexe et s'appuie sur la modernité et l'économie²⁶. Bref, il existe une effervescence intellectuelle et culturelle dans la seconde moitié des années 1930, laquelle se déploie dans toutes les directions.

Les Dix s'inscrivent dans cette dynamique culturelle en lançant leurs *Cahiers*, mais contrairement aux rédacteurs des susmentionnées revues *La Relève* et *Vivre*, ils ne sont pas des débutants. Au moment de la fondation de la Société des Dix, en 1935, le plus jeune membre a 39 ans, deux sont dans la quarantaine (40 et 49 ans), trois sont dans la fin de la cinquantaine (57 et 59 ans), quatre sont dans la seconde moitié de la soixantaine (un a 65 ans et trois en ont 68), et enfin un est âgé de 70 ans.

Si les Dix comptent parmi leurs premiers membres Pierre-Georges Roy, fondateur et directeur du *Bulletin des recherches historiques* (1895), les *Cahiers des Dix* sont lancés dix ans avant *Les Archives de folklore* (1946) et la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (1947). Dans les années 1930, la professionnalisation et la disciplinarisation de l'histoire, en marche, passent par des sociétés savantes ainsi que par des sociétés d'histoire régionale :

Le rôle de ces groupements n'est pas négligeable dans la genèse d'un espace de production et de reconnaissance propre à l'histoire : ils participent à sa délimitation en fixant les frontières entre l'histoire et la litté-

25. Gérard MORISSETTE, *Rapport de l'inventaire des œuvres d'art*, Québec, ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, 1940. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2873681?docref=W8pE1F7JDRXirJ1qaW4PFg>, consulté le 30 mars 2021.

26. Jean-Marie GAUVREAU, *Notes personnelles et considérations sur l'artisanat dans la province de Québec*, Québec, ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, coll. « Enquêtes spéciales », 1935. <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2988946>, consulté le 4 septembre 2020.

rature ou l'engagement ; ils rompent l'isolement quasi total dans lequel les historiens étaient auparavant plongés ; ils favorisent la mise en place d'un système d'interrelations entre individus réunis par une pratique commune — l'écriture de l'histoire — fondé sur l'échange et la reconnaissance entre pairs ; ils permettent l'acquisition d'habitus disciplinaires en l'absence de programmes universitaires. [...] De plus, ce sont ces sociétés qui amorcent le processus de reconnaissance sociale de l'historien, comme producteur distinct dans le champ des lettres canadiennes²⁷.

La fondation d'une nouvelle revue n'est pas un geste anodin et repose sur un besoin ressenti de la part des fondateurs ainsi que sur un état du champ culturel et intellectuel²⁸. Quel est donc le vide à combler pour les fondateurs des *Cahiers des Dix* ? Pour mieux le comprendre, il faut examiner les revues à caractère historique qui existent au début des années 1930. Le *Bulletin des recherches historiques*, dans des livraisons de 64 pages, publie des textes courts, dont plusieurs portent sur la généalogie ou sont des reproductions de documents autrement inaccessibles à l'époque. La Société royale du Canada publie des *Mémoires et comptes rendus*, mais les travaux de la section 1 (Littérature française, histoire, archéologie, sociologie, économie politique et sujets connexes) y sont amalgamés avec ceux de leurs confrères de langue anglaise de la section 2 (*English Literature, History, Archaeology, Sociology, Political Economy and Allied Subjects*) ; les articles publiés dans ces *Mémoires* sont les textes des conférences qui sont présentées à la SRC et ils comptent une dizaine de pages en général ; de plus la littérature y est entendue à la fois comme la création et comme les études littéraires.

Cette indistinction entre littérature de fiction et production savante ne sera d'ailleurs pas sans provoquer quelques appels [de la part de Léon Gérin et Errol Bouchette en 1908, par exemple] pour une meilleure représentation des sciences sociales au sein de la Société royale. Néan-

27. Patrice RÉGIMBALD, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 51, 2 (automne 1997), p. 177 et 192.

28. Andrée FORTIN, *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Sociologie contemporaine », 2006.

moins, la Section I constitue avant 1930 le seul lieu réunissant un groupe d'historiens où ceux-ci peuvent échanger et discuter²⁹.

Tableau 3 : Nombre des membres fondateurs ayant publié dans une revue ou un périodique avant 1936³⁰. Ne sont ici prises en compte que celles où au moins deux membres ont publié³¹.

Nombre de membres fondateurs	Revue ou périodique où ils ont publié avant 1936
7	Mémoires de la Société royale du Canada
7	Bulletin des recherches historiques
5	La Revue nationale
4	La Revue canadienne
4	La Presse
4	La Patrie
3	Le Pays laurentien
3	Le Devoir
3	Le Bien public
2	Canadian Historical Review
2	Pages trifluviennes
2	Le Petit Canadien
2	Le Passe-Temps
2	Le Glaneur
2	Revue trimestrielle canadienne
2	L'Étendard
2	L'Alliance nationale
2	Journal of American Folklore

Les membres fondateurs des Dix sont des auteurs très actifs. Les lieux de publication de leurs articles sont surtout les mémoires de la *Société royale du Canada* et le *Bulletin des recherches historiques*, mais ils

29. P. RÉGIMBALD, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », art. cit., p. 179.

30. La liste n'est sans doute pas exhaustive.

31. Quelque 45 autres revues ont publié l'article d'un seul des Dix. Source : *Cahiers des Dix*, Wikipédia et autres sites Internet.

interviennent aussi dans les revues d'idées, comme la *Revue nationale*, et dans les journaux comme *La Patrie* ou *La Presse*. Notons que les textes qu'ils publient dans ces divers périodiques sont assez brefs, surtout en comparaison de ceux des *Cahiers des Dix*, dont les premières livraisons ont quelque 300 pages. Un premier besoin à combler est donc celui de publier des articles beaucoup plus longs, d'une trentaine de pages en moyenne, ce qui est alors impossible ailleurs. Mais au-delà de leur longueur, qu'est-ce qui caractérise leurs écrits ?

La conception de l'histoire présidant à la fondation des *Cahiers des Dix*

Pour mieux cerner l'intention de ses fondateurs, il faut se pencher sur la présentation du premier *Cahier des Dix*, où Ægidius Fauteux, en plus de présenter les Dix comme une « association de camarades » cherchant à « s'entr'aider mutuellement dans leurs travaux », précise :

Sans doute tous [les articles] ne traitent pas de matières également graves, mais, quel que soit le problème qu'ils abordent, archéologique, topographique, ou biographique, ils contribuent tous à éclairer quelque point nouveau ou encore mal connu de ces provinces de la grande ou de la petite histoire et, en ce sens, espérons-nous, chacun d'eux sera accepté comme contribution non négligeable à notre littérature historique³².

Notons ici la référence à « notre littérature historique », et arrêtons-nous à ces trois termes et à ce qu'ils révèlent : 1) la revue publiera des textes à caractère « historique », soit, mais il appert que 2) les champs de la littérature et de l'histoire ne sont pas totalement distincts, autrement dit, que d'une certaine façon l'art et la science s'y rejoignent ; enfin, 3) comme le *Bulletin des recherches historiques*, *Les Cahiers des Dix* se concentrent sur « notre » histoire, celle du Québec. Mais au sein de cette histoire se distingueraient deux « provinces », celles de la grande et de

32. Ægidius FAUTEUX, « Préface », *Cahier des Dix*, 1 (1936), p. 6.

la petite histoire. Que recouvrent exactement ces termes ? La réponse à cette dernière question est loin d'être évidente.

Déjà, en juillet 1923, le *Bulletin des recherches historiques*, dont Pierre-Georges Roy est le directeur, reproduit un extrait d'un texte tiré de la *Revue dominicaine*, véritable plaidoyer pour la petite histoire, mais pas n'importe laquelle, celle de « notre peuple » :

Et puis n'est-ce pas au sein de cette petite histoire que se trouve l'âme véritable de notre peuple ? [...] Histoires paroissiales, de fondations pieuses ou patriotiques, anecdotes, biographies de pionniers, de soldats, de missionnaires, de saintes femmes, de saints jeunes gens, d'hommes de bien passés sans bruit, dans le monde, etc., etc., quelle belle bibliothèque canadienne-française ! Plus nous aurons de ces choses et plus nous apprendrons à nous connaître ; et la connaissance plus intime de nous-mêmes ouvrira des champs nouveaux, élargira les horizons devant les regards de nos poètes, de nos romanciers³³.

Retenons de cette citation que la petite histoire est une porte ouverte sur « l'âme de notre peuple » et, de la sorte, source d'inspiration littéraire pour les poètes et romanciers, la science rejoignant ainsi l'art. Cette histoire s'attache à des anecdotes, à des institutions ainsi qu'à des personnages « passés sans bruit dans le monde » et ne se donne pas pour mission l'écriture de grandes synthèses. Si cette approche, annonçant en un sens l'histoire sociale, ne semble pas poser problème dans les années 1920 et 1930, à la fin des années 1940, avec l'enseignement universitaire de l'histoire et le lancement de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, les historiens discutent de plus en plus des fondements de leur discipline et de la façon de l'exercer, et une nouvelle génération pourfend ses prédécesseurs, qui n'auraient « jamais consulté

33. Abbé Joseph-G. GÉLINAS, « Ce qu'on trouve dans notre petite histoire », *Bulletin des recherches historiques*, 29, 7 (1923), p. 205. Ce texte est tiré « d'une récente livraison de la *Revue dominicaine* », plus précisément de celle de mai 1923, p. 204.

un ouvrage quelconque de méthodologie³⁴ ». Faut-il y voir, selon les thèses de Pierre Bourdieu, une nouvelle génération entrant dans un champ qu'elle essaie de redéfinir³⁵ ?

Flou des lignes de partage

Par où passe le clivage entre la grande et la petite histoire ? Par la formation scientifique ? Il appert que les liens entre les historiens « amateurs » et l'université sont complexes. La formation historique ne se systématisait dans les universités Laval et de Montréal qu'en 1947 ; les rapports entre les « amateurs » et les universitaires ne sont pas nécessairement antagonistes avant cette date. Pour preuve, en 1936, l'Université de Montréal attribue un doctorat *honoris causa* en lettres à Édouard-Zotique Massicotte et à Ægidius Fauteux. Victor Morin a reçu un doctorat *honoris causa* en droit de l'Université Laval en 1916. Quant à Pierre-Georges Roy, il a reçu un doctorat *honoris causa* en lettres de l'Université Laval en 1911 et, dans la même discipline en 1925, de l'Université d'Ottawa. Francis-J. Audet a reçu de l'Université d'Ottawa un doctorat honorifique en droit en 1934. On compte ainsi au moment de la publication du premier *Cahier des Dix* cinq docteurs *honoris causa* et un recteur d'Université, Olivier Maurault. Notons aussi l'enseignement universitaire de Victor Morin (30 ans à la Faculté de droit de l'Université de Montréal) et d'Aristide Beaugrand-Champagne (à Polytechnique à partir de 1907, puis en architecture à partir de 1923). Bien sûr, l'enseignement et les affiliations universitaires de ces membres de la Société des Dix n'étaient pas en histoire, mais c'est par défaut d'institutionnalisation de l'histoire, liée à l'absence de départements d'histoire à l'université. Déjà, on observe que les débats sur la petite et

34. Gustave LANCTÔT, « L'histoire et ses exigences », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 3^e série, 1945, tome xxxix, Ottawa, Société royale du Canada, p. 107. Ce texte est reproduit dans Éric BÉDARD et Julien GOYETTE [dir.], *Parole d'historiens. Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « PUM – Corpus », 2006, p. 115-125. Voir p. 119.

35. Voir Patrick-Michel NOËL et Martin PÂQUET, « L'Hexagone et la disciplinarisation de l'histoire au Québec : l'influence française sur l'historiographie québécoise, 1895-1963 », *Bulletin d'histoire politique*, 20, 1 (automne 2011), p. 5.

la grande histoire ne se réduisent pas à une opposition entre des « amateurs » et des universitaires. Plus on creuse, plus il appert que les lignes de partage et les affinités personnelles ou professionnelles ne sont pas simples à tracer.

La *Revue d'histoire de l'Amérique française* (RHAF) est fondée en 1947 et, comme les *Cahiers*, elle entend se consacrer essentiellement à l'histoire du Québec. La revue n'en constituera pas moins le principal lien entre les ouvriers de la même tâche. Elle leur fournira un centre, un foyer où exposer, échanger le fruit de leurs travaux et de leurs recherches. À des chercheurs, que l'habitude trop souvent prolongée du travail en clôture expose à se lasser, elle donnera un public ; elle les stimulera par les échanges excitateurs du travail en commun³⁶. La RHAF et les *Cahiers* ont non seulement le même créneau, le Québec et l'Amérique française, mais également le même objectif : sortir les chercheurs de leur isolement. À cet égard, les revues ne sont pas concurrentes, car la RHAF est largement ouverte, si largement en fait que, au fil des ans, on trouve au sommaire les signatures de plusieurs fondateurs des Dix : Aristide Beaugrand-Champagne, Ægidius Fauteux, Gérard Malchelosse, Olivier Maurault (avec notamment deux articles dans le premier numéro), Victor Morin et Albert Tessier³⁷. En ce sens, il n'est pas surprenant que le premier compte rendu des *Cahiers* dans la RHAF, sous la plume de Marie-Claire Daveluy, soit très positif, insistant sur les sources que « dénichent » les auteurs, mais aussi sur les personnages et événements méconnus « qui en éclairent beaucoup d'autres » :

Les Membres de la Société des Dix ont droit aux égards des chercheurs dans le domaine de la grande et de la petite histoire canadienne. Ces érudits demeurent allègres à la tâche, habiles à dénicher puis à dépouiller les vieux papiers, y relevant de petits faits ignorés, des personnages

36. Lionel GROULX, « Pages liminaires », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1, 1 (juin 1947), p. 5.

37. Comme le révèle l'index des auteurs ayant publié dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, www.erudit.org/fr/revues/haf/auteurs/, consulté le 10 mai 2021.

inconnus ou méconnus, des événements qui en éclairent beaucoup d'autres³⁸.

L'érudition ne serait jamais vaine et la petite histoire sert d'éclaireuse, selon Marie-Claire Daveluy, qui persiste et signe, en prenant la défense des Dix en 1950, dans les pages de la *RHAF* encore une fois.

À vrai dire, *la petite histoire* se voit accabler de beaucoup de fardeaux depuis quelques années. On lui attribue tout en dehors « des vastes synthèses » qui mettent en relief les événements marquants, soit politiques, militaires ou administratifs. Surtout on recommande à ses tenants [...] de pratiquer la modestie, la déférence envers les maîtres ainsi qu'il convient aux travailleurs de moindre importance.

Eh bien, non, la petite histoire ne mérite nullement ce traitement pour le moins singulier. [...] les historiens de la grande, comme de la petite histoire [...] apportent à leur tâche la même exactitude rigoureuse, la même science, la même recherche scrupuleuse des sources, le même soin de nous en apporter les preuves. Ils n'ont de liberté que dans la façon de conduire leur narration. S'il s'agit de la grande histoire, la synthèse leur conviendra souvent mieux; s'il s'agit de la petite histoire, ce sera l'analyse. Elle se fera méticuleuse, patiente, et aucun détail ne la laissera indifférente³⁹.

Dans ce texte, Daveluy trace la ligne de partage non dans la rigueur scientifique, mais en ce que la grande histoire est portée sur la synthèse et la petite, sur l'analyse. À cela sont implicitement liés certains thèmes, la petite histoire se penchant sur des personnages ou faits précis, parfois méconnus, voire des « détails ».

38. Marie-Claire DAVELUY, « *Les Cahiers des Dix*. Numéro 11 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1, 3 (décembre 1947), p. 426. Dans le même sens, Arthur MAHEUX écrit en 1948 : « In most of these papers we find an attempt to make more precise the knowledge of some detail of "petite histoire". » Voir « *Les Cahiers des Dix*. Numéro onze », *Canadian Historical Review*, 29, 3 (1948), p. 312.

39. M.-C. DAVELUY, « *Les Cahiers des Dix*, n° 14 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 4, 1 (juin 1950), p. 121-122. Dans ce texte, elle reprend aussi les grandes lignes du texte de présentation du numéro 14 (1949) des *Cahiers*, signé par Olivier Maurault.

En 1950 toujours, Reine Malouin⁴⁰ (comment ne pas remarquer que les Dix qui ne comptent à l'époque que des hommes sont défendus par des femmes) prend aussi la défense de la petite histoire, laquelle aurait le double mérite d'avoir fait « œuvre de science » avant l'université et de préparer par leurs études de « détails inédits », « leur long travail », les études de la grande histoire :

C'est avec les petits faits et les détails que l'on construit les synthèses, et c'est là que les travailleurs de la petite histoire deviennent une force constructive, car leur savoir résulte d'un long travail, leurs notes historiques et archivistiques apportent des détails inédits, et les études sur les sociétés et la civilisation enseignent à mieux connaître les passions humaines et les courants d'idées qui ont présidé à certains événements historiques d'importance.

De nos jours, les méthodes de l'érudition historique se sont améliorées, elles facilitent grandement le travail des plus jeunes et nous possédons des professeurs d'histoire compétents. Pourtant, qu'on me permette de rendre justice aux pionniers qui [...] ont fait non seulement œuvre utile, mais œuvre de science d'autant plus appréciable que chacun dut créer sa propre méthode, inventer sa technique, puisque l'on ne dispensait pas encore de cours théoriques d'Histoire dans nos Universités⁴¹.

Bref, que la petite histoire s'attache à des détails et des faits méconnus est loin de déplaire à tous et toutes. Dans les quotidiens, la pertinence et l'intérêt de la petite histoire semblent aller de soi. Je ne mentionne ici, par exemple, que les textes de Damase Potvin publiés dans *L'Action catholique* en 1955⁴², ceux de Pierre Lombard dans le même journal en 1960⁴³, d'Amédée Gaudreault dans *La Presse* en 1958⁴⁴, et Monique Duval, dans *Le Soleil* en 1973⁴⁵, qui évoquent de façon très

40. Reine Malouin est vice-présidente de la Société historique de Québec en 1955.

41. Reine MALOUI, « *Les Cahiers des Dix* », *Lectures*, 7, 3 (novembre 1950), p. 152-153.

42. Damase POTVIN, « Le 19^e *Cahier des Dix* », *L'Action catholique*, 9 avril 1955, p. 4.

43. Pierre LOMBARD, « *Les Cahiers des Dix* », *L'Action catholique*, 19 juillet 1960, p. 4.

44. Amédée GAUDREULT, « La petite histoire. Les bourreaux étaient jadis recrutés parmi les bandits ! », *La Presse*, 8 septembre 1958, p. 22.

45. Monique DUVAL, « La "petite Académie" d'ici, notre "Société des Dix" », *Le Soleil*, 29 décembre 1973, p. 30.

positive la petite histoire. Notons aussi que, au-delà des sommaires des *Cahiers*, les quotidiens reproduisent parfois intégralement la présentation d'un numéro⁴⁶. En fait, pour la presse quotidienne, « petite histoire » semble synonyme de lisibilité, comme le révèle le titre d'un article de Georges-Émile Marquis en 1951⁴⁷. C'est en ce sens que *La Patrie* propose à ses lecteurs des « promenades historiques » à travers *Les Cahiers des Dix*⁴⁸, lesquels offrent « des articles qui au point de vue historique et littéraire présentent un rare intérêt⁴⁹ », ou que *Le Nouvelliste* présente les Dix en 1950 comme « Dix gentilshommes fervents de la petite histoire⁵⁰ ».

J'aime beaucoup la petite histoire qui est à la grande ce qu'est la cause-rie au discours. [...] lorsque nos historiens nationaux y vont du mode mineur comme du mode majeur et nous étourdissent. [...] les Dix corrigent, mettent au point, et, après tout, c'est ça l'histoire, comme les bons romanciers se contentent de la vie de tous les jours⁵¹.

Bien sûr, les membres de la Société des Dix prennent eux aussi part au débat sur l'histoire. Par exemple, en 1939, Gérard Malchelosse intitule un article sur le travail de Raymond Douville, futur membre de la Société des Dix : « La petite histoire. La décadence des seigneurs canadiens⁵² ». L'année suivante, en présentant le plus récent article

46. Par exemple, A. FAUTEUX, « Vient de paraître. Le Cahier des Dix », *Le Droit*, 9 décembre 1939, p. 8 ; « Les Cahiers des Dix. Numéro cinq », *La Patrie*, 12 décembre 1940, p. 10 ; « M^{gr} Maurault nous parle du prochain Cahier des Dix », *Le Devoir*, 3 décembre 1949, p. 9, 12.

47. G[eorge]-É[mile] MARQUIS, « Pour les amateurs de petite histoire. *Les Cahiers des Dix* », *Le Soleil*, 13 janvier 1951, p. 6.

48. [ANONYME], « Le v^e Cahier des Dix. Une délicieuse promenade dans les sentiers de notre histoire en compagnie d'auteurs diserts », *La Patrie*, 29 décembre 1940, p. 42-45 et 63 ; H[enri] Doutremont [pseudonyme de Georges Bugnet], « Leur vii^e Cahier. Promenade dans les sentiers de notre histoire montréalaise en compagnie de dix historiens réputés », *La Patrie*, 13 décembre 1942, p. 63-64.

49. [ANONYME], « Feuilletons le Cahier des Dix », *La Patrie*, 21 décembre 1941, p. 49.

50. YVON THÉRIALD, « Dix gentilshommes fervents de la petite histoire », *Le Nouvelliste*, 15 juillet 1950, p. 11-20.

51. Berthelot BRUNET, « Enfin les petits genres ! », *Le Canada*, 4 août 1947, p. 4.

52. G. MALCHELOSSE, « La petite histoire. La décadence des seigneurs canadiens », *Le Bien public*, 16 mars 1939, p. 1, 16.

d'Albert Tessier dans *Les Cahiers des Dix* aux lecteurs du *Bien public*, Malchelosse renvoie encore à la petite histoire dans son titre : « La petite histoire. La famille de Hurel dite Flamand⁵³ ». Bref, avant que, dans les années 1940 et 1950, de nouveaux historiens promouvant une approche scientifique de leur discipline s'en prennent à l'amateurisme, Malchelosse se réclame, pour sa part et sans complexe, de la petite histoire.

L'entrée en scène de la science historique

La « science » historique se définit en opposition à la « littérature » historique, bien avant l'essor de l'enseignement universitaire de l'histoire. Si Patrice Régimbald parle d'« indigence » et de « subordination » de l'enseignement de l'histoire aux facultés de lettres ou de philosophie jusque vers 1945⁵⁴, cela n'empêche pas les historiens de réfléchir à leur pratique et à ses modalités.

Ainsi en 1926, Thomas Chapais affirme que l'histoire « est une science en même temps qu'elle est un art⁵⁵ », prenant acte de son rattachement à la littérature et, pourrait-on ajouter, de l'importance de la narration. Mais il poursuit : « pour écrire une œuvre historique solide et digne d'estime, il ne suffit pas, par exemple, d'avoir une documentation abondante. Il faut que, dans l'emploi de ses richesses, l'auteur montre du discernement et de la clairvoyance. Il faut qu'il ait un sens critique⁵⁶. » La science historique ne peut donc se contenter de s'appuyer sur la documentation, et cela ouvre la voie à la critique : trop se centrer sur les sources ne serait pas mieux que s'en passer.

53. G. MALCHELOSSE, « La petite histoire. La famille de Hurel dite Flamand », *Le Bien public*, 5 décembre 1940, p. 1.

54. P. RÉGIMBALD, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », art. cit., p. 167-176.

55. Thomas CHAPAIS, « La critique en histoire », dans É. BÉDARD et J. GOYETTE [dir.], *Parole d'historiens. Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, op. cit., p. 83.

56. *Ibid.*

En 1941, dans son adresse présidentielle à la Société historique du Canada, Gustave Lanctôt distingue les historiens d'hier de ceux d'aujourd'hui en ce que les premiers se consacrent à des monographies et au dépouillement de données, sur lesquels les seconds se basent quand ils proposent des « histoires générales » :

[...] c'est seulement quand les monographes, par leurs patientes recherches et leur travail ardu ont étudié et éclairé les questions controversées et les périodes successives du passé, que les historiens, libérés du labeur préliminaire des dépouillements seront en mesure d'ordonner les résultats acquis et de les transformer en histoires générales, reposant sur des bases documentaires et possédant, autant que possible, un style qui retienne le lecteur⁵⁷.

De cette adresse, retenons que les historiens ont pour mission de produire des histoires générales et qu'ils s'adressent à un public sensible au style, donc pas seulement à des spécialistes. Gustave Lanctôt répète autrement ce que Thomas Chapais affirmait une dizaine d'années plus tôt : la documentation ne suffit pas, elle n'intervient qu'au premier temps de la démarche historique, et il laisse même entendre que les travaux préliminaires pourraient être effectués par d'autres que les vrais historiens, c'est-à-dire par ceux qu'il appelle les « monographes ». En 1945, devant la Société royale du Canada, Gustave Lanctôt pourfend plusieurs historiens amateurs n'ayant « jamais consulté un ouvrage quelconque de méthodologie » et il fustige l'intérêt limité à l'idéologie de leurs travaux, ce qu'il relie à leur formation déficiente :

Très curieusement, il semble que du moment qu'un sujet ne relève pas de l'idéologie, mais pénètre sur le territoire de l'activité matérielle, il cesse de [les] intéresser, faiblesse qui paraît résulter d'une formation trop métaphysique qui ne s'arrête peut-être pas assez à l'observation directe ni aux côtés pratiques de l'existence⁵⁸.

57. G. LANCTÔT, « Les historiens d'hier et l'histoire d'aujourd'hui », *Rapports annuels de la Société historique du Canada*, 20, 1 (1941), p. 13-14.

58. G. LANCTÔT, « L'histoire et ses exigences », dans É. BÉDARD et J. GOYETTE [dir.], *Parole d'historiens. Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, op. cit., p. 118-119.

Bref, si la documentation ne suffit pas, il faut tout de même s'appuyer sur elle ; cela dit, il faut élargir les sources et dépasser l'idéologie, sous-entendu la vision nationaliste officielle, celle de la survivance⁵⁹ ; autrement dit il faut passer de l'histoire politique ou des idées à l'histoire sociale, au sens des *Annales*, serait-on tenté de dire avec Patrick-Michel Noël et Martin Pâquet⁶⁰, dans leur présentation du texte de Guy Frégault, « Antiquaires et historiens », paru dans *Notre temps* en 1953⁶¹. Ce texte mène une charge en règle contre les praticiens de la petite histoire, ici qualifiés « d'antiquaires ».

Les érudits jouent un rôle nécessaire. Il y a pourtant érudition et érudition. Il y a celle qui est utile et celle qui est futile. Cette dernière appartient aux antiquaires. [...] Pour l'ordinaire — il se trouve des exceptions —, une société historique est une collection d'antiquaires. [...]

L'antiquaire pratique un sport sénile. L'historien pratique une science sociale. [...] L'histoire telle que comprise par les antiquaires ne saurait être qu'un passe-temps. Qu'un exercice.

[...l'antiquaire] ne se fourvoie jamais parce qu'il ne fait rien, rien en tout cas qui puisse se discuter ; c'est à ce signe que vous le reconnaîtrez. Il en va autrement des historiens. Ils ont souvent tort. Leurs conclusions sont contestables. Il en est même parmi eux qui avouent écrire pour que leurs travaux soient discutés : ils croient, à tort ou à raison, avoir une certaine fonction sociale⁶².

Ce qui mobilise l'attention des antiquaires, selon Frégault toujours, c'est notamment l'histoire régionale et la généalogie. Les Dix feraient

59. Jean LAMARRE, « À la jointure de la conscience et de la culture. L'École historique de Montréal au tournant des années 1950 », dans Simon LANGLOIS et Yves MARTIN [dir.], *L'horizon de la culture. Hommage à Fernand Dumont*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, et Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, p. 281-298.

60. P.-M. NOËL et M. PÂQUET, « L'Hexagone et la disciplinarisation de l'histoire au Québec : l'influence française sur l'historiographie québécoise, 1895-1963 », art. cit., p. 40-44.

61. Ce texte est reproduit dans É. BÉDARD et J. GOYETTE [dir.], *Parole d'historiens. Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, op. cit., p. 153-156, et c'est cette version que je citerai ici.

62. G. FRÉGAULT, « Antiquaires et historiens », art. cit., p. 154, 155 et 156.

partie de ces « antiquaires », comme le révèle le compte rendu mi-figue mi-raisin du numéro 19 (1954) des *Cahiers* par Michel Brunet, qui enfonce aussi le clou de l'érudition « futile » de la petite histoire :

Les Dix poursuivent avec persévérance l'œuvre qu'ils se sont imposée depuis bientôt vingt ans. Leur dix-neuvième *Cahier* offre un menu très varié qui répondra particulièrement aux goûts des amateurs de la petite histoire. N'y cherchons pas, toutefois, des points de vue nouveaux sur l'évolution historique du Canada français ou du Canada anglais⁶³.

Pour sa part, quelques années avant ce débat sur les « antiquaires », R. Chauvin tire dans deux sens dans la *Canadian Historical Review* de juin 1949 : les Dix font de la vulgarisation et ne s'encombrent pas de sources, mais ils présentent aussi des détails qui ne peuvent intéresser que les spécialistes.

Another rule apparently agreed to by the group is to strive for readability and thoroughness, the type of blend which does not do away with scientific technique yet appeals to a wide public. This would explain why the articles do not conclude with lists of sources. Yet Les Dix do not refrain from accumulations of other sorts, such as dates, names, and citations which are tedious things, hardly literary when copious, and always unattractive to the non-specialist⁶⁴.

La querelle sur la petite histoire oppose essentiellement des Québécois. La *Canadian Historical Review* publie régulièrement des comptes rendus positifs des *Cahiers*. On y lit, par exemple, en 1952, sous la plume de George F. G. Stanley : « English-speaking Canada does not seem to have anything to compare with Les Dix, a group of ten scholars meeting together to read and discuss papers of historical interest and then to publish the results of their research⁶⁵. » En fait les critiques les plus sévères publiées par cette revue viennent de

63. Michel BRUNET, « *Les Cahiers des Dix*, n° 19 », *Culture*, 16, 3 (septembre 1955), p. 350.

64. R. CHAUVIN, « *Les Cahiers des Dix*, numéro 13 », *Canadian Historical Review*, 30, 2 (juin 1949), p. 169.

65. George F. G. STANLEY, « *Les Cahiers des Dix*, n° 16 », *Canadian Historical Review*, 33, 3 (septembre 1952), p. 287.

francophones et elles sont assez tardives ; j'ai évoqué plus haut le texte de R. Chauvin (1949), citons encore celui de Laurier L. LaPierre en 1961 : « [...] this reviewer did not find the majority of the articles of great historical value [...] most [...] suffer from a lack of adequate documentation and a sense of historical perspective⁶⁶. » Pierre Savard termine ainsi un compte rendu favorable en 1963 : « On peut regretter des passages un peu polémiques [...] et aussi le fait que les auteurs négligent parfois les exigences de la présentation d'une étude historique⁶⁷. » Pire, selon Yves P. Zoltvany, « many of them, especially those drawn from semi-popular works, add little to the narrative⁶⁸. »

La riposte des Dix

Après les propos de Gustave Lanctôt sur « les exigences » de l'histoire en 1945, Olivier Maurault, dans la présentation du numéro 14 (1949) des *Cahiers*, se sent obligé d'apporter certaines précisions sur le travail des Dix :

À l'occasion, plusieurs d'entre eux se sont penchés sur des questions d'intérêt général, pouvant se rattacher à la grande histoire. [...] La plupart du temps, ils se sont attachés à ce qu'on a l'habitude d'appeler la « petite histoire », mettant au point les matériaux pour ceux qui se risquent à écrire la grande histoire, préparant avec soin les éléments qui rendent possibles les vastes synthèses. [...] L'appareil scientifique dont ils entourent leurs articles est peut-être trop discret : des notes marginales et une bibliographie feraient bien dans le tableau⁶⁹.

Pour Maurault, le reproche adressé aux tenants de la petite histoire est plutôt une qualité et il reprend à son compte, de façon positive, l'argument de Lanctôt selon lequel celle-ci met au point des matériaux

66. Laurier, L. LAPIERRE, « *Les Cahiers des Dix*, 23 », *Canadian Historical Review*, 42, 1 (mars 1961), p. 63.

67. Pierre SAVARD, « *Les Cahiers des Dix*, 27 », *Canadian Historical Review*, 44, 4 (décembre 1963), p. 344.

68. Yves F. ZOLTVANY, « *Les Cahiers des Dix*, 28 », *Canadian Historical Review*, 46, 2 (juin 1965), p. 143.

69. O. MAURULT, « Présentation », *Les Cahiers des Dix*, n° 14 (1949), p. 7-9.

pour la grande histoire. Il admet toutefois que l'« appareil scientifique » est parfois mince dans les *Cahiers*.

Jean Bruchési, pour sa part, répond du tac au tac à un texte de Frégault (1953), quelques arguments d'autorité à l'appui, dans son texte des *Cahiers* de 1954 :

[...] M. Guy Frégault dont la mauvaise humeur vient de régler, une fois pour toutes, le sort des antiquaires et de leur « futile » érudition. Mais avant de chercher et de donner des réponses, l'historien digne de ce nom doit faire le récit du passé, pour en dégager, comme a dit Maurras, des « lois moins branlantes que les lois physiques ou chimiques de la matière ». Il n'y parviendra pas sans « la longue et scrupuleuse observation du détail » dont parlait Michelet. Or il arrive que cette longue et scrupuleuse observation du détail soit principalement l'œuvre des adeptes de la petite histoire auxquels le Père Jean Delanglez, entre cent, rendit un jour le plus vibrant hommage⁷⁰.

Même sursaut d'agacement chez un des derniers fondateurs en place, Albert Tessier, dans l'avant-dernier article qu'il publie dans les *Cahiers*, en 1960 :

Le secrétaire perpétuel des Dix m'a suggéré respectueusement, et avec un brin d'impatience de donner cette fois, pour le 25^e *Cahier*, un article de la grande histoire. [...] Un thème de grande histoire, qu'est-ce que c'est au juste ? Où finit la petite histoire, où commence la grande ? Frontière pas très facile à fixer, si on veut essayer de suivre jusqu'au bout les prolongements et les répercussions de faits de la petite histoire. [...] Petite histoire ? Peut-être, mais sans laquelle la grande histoire de notre pays ne serait pas ce qu'elle est⁷¹.

La polémique tend à s'épuiser au fil des ans et, comme l'écrit Lionel Groulx en 1958 à propos du numéro 21 des *Cahiers* :

70. Jean BRUCHÉSI, « Tué au Fort Beauséjour », *Les Cahiers des Dix*, 18 (1953), p. 67. Ce texte de Bruchési est cité favorablement dans le compte rendu de M.-C. DAVELUY, « *Les Cahiers des Dix*. Numéro 18 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 8, 1 (juin 1954), p. 129.

71. Albert TESSIER, « Les sœurs des petites écoles », *Les Cahiers des Dix*, 25 (1960), p. 171.

En ces dix nouvelles études, je serais tenté de faire un partage entre celles qui pourraient se rattacher à la grande histoire et celles qui appartiendraient plutôt à la petite. Distinction toujours hasardeuse, pour qui a pu apprendre par combien de portes la petite histoire peut forcer son entrée dans la grande⁷².

De plus, à mesure que les nouveaux membres qui se joignent à la Société des Dix sont désormais passés par l'étude universitaire de l'histoire⁷³, la question de la petite histoire ne se pose plus vraiment et la *Revue d'histoire de l'Amérique française* se contente de souligner « l'éclectisme » des *Cahiers*⁷⁴. Il n'empêche que l'article de Pierre Trépanier sur Gérard Malchelosse qui paraît en 1996 est encore une défense de la petite histoire⁷⁵.

Mais qu'est-ce donc que la petite histoire ?

Que retenir de ce débat ? Qu'est-ce donc que la petite histoire dont les Dix se réclament et dans laquelle d'autres ne voient que des défauts ? Le terme est polysémique et sa définition varie selon les cas et les postures ; certains arguments peuvent être avancés à la fois par les adeptes ou les adversaires de celle-ci. Un flou important demeure en ce qui concerne la frontière entre la grande et la petite histoire, entre les « antiquaires » et les historiens « scientifiques », malgré ce qu'affirment Lanctôt et Frégault.

72. Lionel GROULX, « Les Cahiers des Dix. Numéro vingt-et-un », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 11, 4 (mars 1958), p. 588. Quelques années plus tard, même vision apaisée dans le compte rendu de Pierre-Paul TURGEON, « Les Cahiers des Dix, n° 29 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 19, 3 (décembre 1965), p. 465.

73. Sur ce thème, voir M. PÂQUET, « Histoire sociale et histoire politique au Québec : esquisse d'une anthropologie du savoir historien », *Bulletin d'histoire politique*, 15, 3 (printemps 2007), p. 83-102.

74. Jacques LÉONARD, « Les Cahiers des Dix, n° 44 [...] Les Cahiers des Dix, n° 45 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 45, 1 (été 1991), p. 112.

75. P. TRÉPANIÉ, « Le premier fauteuil. Gérard Malchelosse, Philippe Sylvain », art. cit.

Relèverait de la petite histoire, ce qui n'est pas replacé dans une « problématique », ni dans une synthèse⁷⁶, bref, les détails, la monographie⁷⁷, par opposition à une histoire nationale, serait-on tenté de dire, et qui rend compte des grands moments de l'histoire du Québec, notamment de la Conquête et des Rébellions. Paradoxalement, pour d'autres, la petite histoire s'en tiendrait à l'histoire politique et à l'histoire des idées et elle serait trop marquée par des idéologies par opposition à une histoire sociale, plus neutre⁷⁸. Bref, la petite histoire ne serait ni plus ni moins que le repoussoir des diverses positions politiques des historiens « scientifiques ». Cette fonction de repoussoir est redoublée par l'affirmation selon laquelle la petite histoire ne respecte pas les codes de la recherche historique : pas de notes de bas de page et de sources, opinions trop tranchées, style trop littéraire et narratif, par opposition à une approche scientifique⁷⁹. Bref, la petite histoire relèverait de la vulgarisation⁸⁰, autrement dit, elle apporte peu de nouveau⁸¹.

La petite histoire tend ainsi à devenir le repoussoir des historiens professionnels, pour lesquels elle s'oppose au travail rigoureux et scientifique. Pour la presse, c'est au contraire une qualité et une garantie de lisibilité. Les Dix eux-mêmes, qui publient leur revue pour leur plaisir et celui de leurs lecteurs, ne s'en préoccupent pas au départ, puis évoquent le débat sous un mode ironique⁸². En notre nouveau millénaire, la petite histoire est souvent synonyme d'anecdote, mais ne s'oppose pas nécessairement au travail scientifique.

76. R. LEMOINE, « Les origines lointaines de la "Société des Dix" », art. cit.

77. Abbé J.-G. GÉLINAS, « Ce qu'on trouve dans notre petite histoire », art. cit. ; M.-C. DAVELUY, « *Les Cahiers des Dix*. Numéro 11 », art. cit.

78. G. LANCTÔT, « L'histoire et ses exigences », dans É. BÉDARD et J. GOYETTE [dir.], *Parole d'historiens. Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, op. cit.

79. G. FRÉGAULT, « Antiquaires et historiens », art. cit. ; R. CHAUVIN, « *Les Cahiers des Dix*, numéro 13 », art. cit.

80. R. CHAUVIN, « *Les Cahiers des Dix*, numéro 13 », art. cit.

81. Michel BRUNET, « *Les Cahiers des Dix*, n° 19 », art. cit. ; Yves F. ZOLTVANY, « *Les Cahiers des Dix*, 28 », art. cit.

82. Albert TESSIER, « Les sœurs des petites écoles », art. cit.

Des hauts et des bas de la disciplinarisation

Les problématiques et les conditions de la recherche historique ont certes évolué depuis les origines, mais nous avons su maintenir les grandes orientations de base qui ont assuré la pérennité de notre Société : convivialité, recherche érudite, interdisciplinarité, autonomie financière et communication de nos connaissances auprès d'un large public⁸³.

Au moment de la fondation de la Société des Dix, ses membres sont actifs dans le monde intellectuel et ses associations, notamment celles vouées à l'histoire comme la Société historique de Montréal, et leur objectif est avant tout de « travailler dans la collégialité⁸⁴ ». S'il y a eu collégialité et convivialité au sein de leur Société, cela ne les a pas mis à l'abri d'une polémique qui s'est étendue en gros, de la fin des années 1940 à la fin des années 1950. Ils ont été parfois explicitement pris à partie, d'autres fois de manière plus implicite. Le débat porte en fait sur la professionnalisation et la disciplinarisation, ce à quoi les Dix ont contribué par la fondation de leur revue, où des historiens pouvaient, pour la première fois, publier sur une base régulière des articles substantiels, d'une trentaine de pages.

Avec le recul, trois choses apparaissent clairement. Dans la querelle, les adversaires de la petite histoire sont plutôt de « jeunes » historiens par opposition aux « vieux » que sont les Dix et, plus largement, aux membres des sociétés historiques. Les liens entre les Dix, l'université et la *Revue d'histoire de l'Amérique française* ne sont pas mauvais : leurs adversaires se réclament de l'Université, alors que, au lancement de leur premier *Cahier*, les Dix comptent parmi leurs rangs le recteur de l'Université de Montréal et plusieurs docteurs *honoris causa*. De plus, les frontières qui séparent la petite de la grande histoire sont pour le

83. Fernand HARVEY, « La Société des Dix de 2000 à 2020 : un bref bilan », *Les Cahiers des Dix*, 74 (2020), p. 300-301.

84. Marc-André DÉNOMMÉE, « Les "Dix", explorateurs de notre histoire », *La vitrine des archives de BAnQ. Instantanés*, publié le 17 juillet 2020, <https://blogues.banq.qc.ca/instantanes/2020/07/17/les-dix-explorateurs-de-notre-histoire/>, consulté le 3 décembre 2020.

moins floues ; elles se sont déplacées au fil des ans et se déplacent encore. Comment ne pas remarquer que plusieurs historiens sont actuellement, en ce *xxi*^e siècle, centrés sur des « détails » et des faits bien précis plus que sur la synthèse. Déjà en 2002, Johanne Burgess écrivait : « au Québec, l'histoire est fragmentée, éclatée [...], le projet d'histoire globale paraît écarté, voire discrédité⁸⁵ ». Elle parle même d'une « histoire en miettes⁸⁶ » et elle évoque les « genres anciens » ayant connu une renaissance, en gros depuis 1985 : histoire religieuse, biographie et histoire politique, ceux mêmes qui, dans la polémique des années 1940 et 1950, étaient associés à la petite histoire. Plus, analysant le contenu de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* depuis le début du nouveau siècle, Julien Goyette, Louise Bienvenue et Nicolas Devaux évoquent les « sentiers de la micro-histoire » que parcourent désormais les historiens⁸⁷. Cette tension ne recouvre-t-elle pas en un sens les interrogations sur la préséance relative de la « grande » histoire, plutôt portée par une vision politique, et de la « petite », plus sociale ?

Avec le recul, la polémique sur la grande et la petite histoire dans les années 1940 et 1950 peut être associée à une série de passes d'armes entre générations d'historiens, à la professionnalisation de l'histoire et de l'enseignement universitaire de l'histoire, bref à la disciplinarisation, d'une part, mais aussi à l'ouverture de l'histoire à de nouvelles tendances, proches de l'histoire sociale, d'autre part.

Les Dix continuent à produire leur revue pour leur plaisir et celui de leurs lecteurs, ainsi qu'à échanger et à s'entraider. S'ils sont tous désormais passés par l'université, ce n'est pas nécessairement dans des départements d'histoire, mais aussi de sociologie, de littérature, d'histoire de l'art, d'ethnologie, notamment, et ils continuent à travailler sur

85. Johanne BURGESS, « L'histoire du Québec : tendances récentes et enjeux », dans Denise LEMIEUX [dir.], *Traité de la culture*, Québec, IQRC, 2002, p. 34.

86. *Ibid.*

87. J. GOYETTE, LOUISE BIENVENUE et NICOLAS DEVAUX, « Regards sur l'évolution de la RHAf depuis 2002 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 74, 1-2 (été-automne 2020), p. 29.

l'histoire politique ou sociale, celle des idées, de l'art, du théâtre et du cinéma, des femmes, des Premiers peuples, sans oublier l'archéologie. Seule nouveauté en la matière, il y a désormais moitié d'ils et moitié d'elles au sein de la Société, de là l'apparition de l'histoire des femmes dans les *Cahiers*.

Les « camarades » de 1936 furent des acteurs de la disciplinarisation de l'histoire.

Résumé / Abstract

Andrée Fortin (2^e Fauteuil) : *La Société des Dix, sa genèse et les débats sur l'histoire* [La Société des Dix, Beginnings and Debates on History]

Pour comprendre la naissance et le devenir de la Société des Dix et des *Cahiers des Dix*, cet article pose trois questions. Premièrement, qui sont les membres de la Société et comment se sont-ils connus ? Deuxièmement, quels sont le contexte et l'objectif de la fondation de ces *Cahiers* en 1936 ? Enfin, quelle conception de l'histoire véhicule la revue et à quoi renvoient les termes de « grande » et de « petite » auxquels les fondateurs se réfèrent ? Dans les décennies 1940 et 1950, une nouvelle génération d'historiens entre en scène et qualifie ses prédécesseurs d'amateurs, voire « d'antiquaires ». Faut-il y voir une querelle des Anciens et des Modernes, un nouveau rapport à l'Université ou les prémisses d'une sensibilité proche de celle de l'École des *Annales* ? L'analyse révèle que la Société de Dix a été active dans la disciplinarisation de l'histoire au Québec par la fondation de sa revue, ses liens avec le milieu universitaire et sa participation aux débats sur l'histoire et les historiens.

Mots clés : Société des Dix – disciplinarisation – grande histoire – petite histoire – réseaux – intellectuels – historiographie

*

To understand the birth and evolution of the Société des Dix and the *Cahiers des Dix*, this article asks three questions. First, who were the members of the Society and how did they get to know each other ? Second, what was the context and purpose of the founding of these *Cahiers* in 1936 ? Finally, what was the conception of history conveyed in the journal and what did the terms “large” and “small” mean to the founders ? In the 1940s and 1950s, a new generation of historians came on the scene and referred to their predecessors as amateurs, or even “antique dealers.” Should we see in this a quarrel between the Ancients and the Moderns, a new relationship with the University or the premises of a sensitivity close to that of the *École des Annales* ? The analysis reveals that the Société des Dix has been active in the disciplinarization of history in Quebec through the founding of its journal, its links with academia and its participation in debates on history and historians.

Keywords : Society of Ten – disciplinarization – large history – small history – networks – intellectuals – historiography